



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 12 septembre 2022

Journée nationale de la résilience - 1^{ère} édition

Lancement d'un appel à projets pour sensibiliser les Français aux risques

Depuis 2009, le 13 octobre a été désigné par l'Assemblée générale des Nations Unies comme date de commémoration de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe.

Pour s'inscrire dans cette démarche et en application du plan d'actions « **Tous résilients face aux risques** » engagé en 2021 par le ministère de la Transition écologique, **le Gouvernement a décidé d'instaurer une Journée nationale de la résilience face aux risques naturels et technologiques, dont la première édition aura lieu le 13 octobre 2022.**

Elle a vocation à se déployer sur l'ensemble du territoire national en se fondant sur tous formats de projets et en mobilisant le plus grand nombre de parties prenantes : citoyens, entreprises, employeurs publics, élus et collectivités territoriales, établissements d'enseignement, opérateurs publics, associations, experts et spécialistes chargés de la prévention et de la gestion des catastrophes, médias.

Quels sont les objectifs ?

Cette journée vise informer et acculturer tous les citoyens aux risques qui les environnent, lors d'actions de sensibilisation qui se dérouleront le 13 octobre ou autour de cette date.

Plus précisément, elle aspire à répondre aux trois objectifs suivants :

- Développer la culture sur les risques naturels et technologiques,
- Se préparer à la survenance d'une catastrophe,
- Développer la résilience collective aux catastrophes.

Les projets les plus emblématiques se verront remettre un prix national.

Comment être labellisé ?

Pour que le dossier du candidat soit évalué, le projet proposé doit remplir les deux conditions d'éligibilité ci-après :

Condition n°1 : Le candidat est doté de la personnalité juridique

Condition n°2 : Le projet s'inscrit dans au moins l'un des trois objectifs de la journée.

Sans préjudice des lois et règlements, tout projet proposé à la labellisation de l'État respecte les valeurs et principes mentionnés dans la « Charte des valeurs de la Journée », figurant dans le règlement de participation.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comment candidater ?

Les candidats peuvent déposer leur dossier via la plate-forme démarches simplifiées :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/journee-nationale-de-la-resilience-appel-a-projets>

ou par mail à l'adresse suivante : jnresilience@mayotte.gouv.fr

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976